

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant N		Numéro de permis			Date d'inspection	
Karine Haché 201956				Le 09 m	Le 09 mars 2023	
Nom de l'établissement				Numéro	de téléphone	<del></del>
Halte le Monde des Super Héros				(506) 336-4940		
Adresse				1		
1295 rue Principale Le Goulet NB E8S 2E9						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Sylvie Richardson			Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives				Date limite pour être conforme	Date d'atte	
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.		33(2) 30 ji		30 juin 2023		
Commentaires :						
Commentaires généraux						
Garderie fermée, une surveillance sera prévue sous peu.						
original signé par Sylvie Richardson			Le	09 mars 2023		
Signature de la personne responsable de la délivrance d permis	e D	ate				
original signé par Exploitante absente garderie fermée			Le	09 mars 2023		
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	D	ate				